

EMPOISONNEMENT

AU SAULT MONTMORENCY
ENQUETE ET VERDICT

Voici les noms des jurés qui ont été assermentés : Edouard Vachon, président, Isidore Giroux, Louis Giroux, Joseph Giroux, Nap. Grilley, Fr. Gouillard, Alexis Grégoire, Ch. Ménard, J. B. Martel, Ed. Bélanger, Nap. Chailfleur, Geo. Laplante.

Jean Montreuil, le père du défunt, dit que ce midi-là son fils est venu lui apporter son dîner comme il avait coutume de le faire tous les jours. Pendant qu'il mangeait, son fils avait coutume d'aller jouer avec ses compagnons dans l'écurie. Vers une heure on est venu l'avertir que son fils se mourait chez M. Xavier Laplante. Il y est allé, mais quand il arriva son fils était mort.

Xavier Laplante cousin du défunt, dit que tous les jours il allait porter le dîner à un nommé Laplante, qui travaillait pour M. Deemer. Ce jour-là il était avec le défunt et un autre jeune garçon, du nom de Xavier Laplante. Après qu'ils eurent mis leur dîner ils avaient coutume de le mettre, ils sont montés dans le fenil, et là, ayant trouvé une petite machine à coudre le fenil, ils se sont amusés à la faire fonctionner. Puis ils sont descendus, là, le défunt a ouvert la boîte qui n'était pas fermée à clef, en a tiré une bouteille, et ayant goûté au contenu, a dit que c'était du gin. Le témoin et son compagnon en prirent aussi. Quelque temps après, ils s'en sont allés. Rendu au pied de la côte, le défunt a mangé du pain et du lard qu'il a trouvé dans sa chaudière, mais il a vomit presque aussitôt. Il n'a pas remarqué d'écrit sur la bouteille. Il y avait aussi une autre bouteille, mais elle ne contenait que quelques gouttes de liquide. Le coffre contenait aussi de la résine. Ce que le défunt a renversé était jaune et il se plaignait qu'il avait les jambes malles.

Xavier Laplante est ensuite entré, et dit que quand le témoin est allé le chercher, il lui en a offert et qu'il en a bu pour faire comme les autres, mais il a rejeté de suite. Ça lui chauffait dans la gorge. En montant la côte, le défunt s'est plaint de chauffement dans l'estomac.

Thomas Dene, le gardien de l'écurie, dit qu'il y a dans l'écurie une boîte contenant des médecines; que cette boîte a coutume d'être fermée à clef, mais que cette journée-là il avait oublié de la fermer. La bouteille en question contenait une roquette de teinture d'aconite.

Michal Lynch, au service de M. Deemer depuis 6 ou 7 ans, dit que c'est lui qui a acheté la bouteille de remède chez M. Giroux, et que personne n'a ajouté d'autres médicaments dans cette bouteille. Ce remède était destiné aux chevaux.

Louis Laplante dit que c'est lui qui a été chercher la bouteille qui lui a été donnée par Deemer le gardien de l'écurie. Marie Montreuil témoigne ensuite et dit que quand le défunt est arrivé à la maison, elle lui a demandé si ça allait, et qu'il est parti ensuite pour aller chez M. F.-X. Laplante. Le défunt ne s'est pas plaint.

Isidore Giroux dit que quand le défunt est venu chez lui, il s'est mis à seier du bois. Mais il s'est senti malade et est parti pour aller chez M. Xavier Laplante. Là il s'est assis, et les gens de la maison ont cru qu'il était sous l'influence de la boisson. Le défunt s'est mis à vomir, les membres lui ont raidi et il a perdu connaissance. On envoie chercher M. Légaré et les docteurs Bulduc et Sanfanton. Ceux-ci ont pratiqué la respiration artificielle pendant une dizaine de minutes, et le malheureux est mort.

Les docteurs Bulduc et Sanfanton disent qu'ils ont fait l'examen externe du cadavre et n'ont trouvé aucune marque de violence. D'après les témoignages, ils sont d'opinion que la mort du défunt est dû à l'empoisonnement.

En conséquence les jurés ont rendu le verdict : Accidentellement empoisonné par l'absorption de teinture d'aconite.

Nous devons faire remarquer, d'après ce qui nous a été dit, que la veille de cet empoisonnement, le jeune Montreuil avait essayé d'ouvrir la boîte en question. Il avait entendu dire qu'il y avait de la boisson dedans.

Le défunt était âgé de 18 ans, et ses deux petits compagnons étaient de quelques années plus jeunes que lui.

Nouvelles

LES CHEVALIERS DE LA FEMME

Les étudiants étaient en liesse hier soir. Le projet d'aller chercher la bouteille de la neige qui s'était amoncelée à été mis à exécution, du moins en partie.

Dès 7 heures, un grand nombre de jeunes gens, armés de la pelle stationnèrent sur le marché Montreuil. Quelques minutes après le régiment se mit en marche, au son du tambour, pour aller rejoindre les jeunes gens de St-Roch, au marché Jacques-Cartier.

FEUILLETON DE LA JUSTICE

LE
ROMAN D'UN JESUITE

Il parlait doucement, lentement, comme un homme maître de lui et qui s'avance prudemment; puis, tout à coup démasquant ses batteries, il prit à partie, non plus l'avocat, mais l'adversaire lui-même.

Il montra de Noirecôte entraînant dans cette affaire Arthur Leroutier pour lui faire fournir tous les fonds, car lui ne possédait rien. Leroutier était un de ces hommes trop nombreux partout, et surtout à Paris, qui n'ont qu'un seul souci : le plaisir. S'il avait consenti à l'achat de l'usine, c'était dans l'espoir de retirer de ses capitaux de plus gros dividendes, mais avec l'intention arrêtée de laisser à son associé tout le soin de l'administration; et, de fait, jamais personne ne l'avait vu à l'usine. Il montra ensuite de Noirecôte profiter de la négligence de Leroutier pour se faire la part du lion dans cette affaire, entièrement payée par les fonds de son associé : les bâtiments, l'outillage, le matériel, rien n'était plus entretenu; les produits vendus à vil prix, la caisse mise au pillage. Toutes ces accusations, les appuya de preuves irréfutables, il produisit des témoins, il parla de l'inventaire qui n'avait

Là, quelques discours furent prononcés, puis la procession se remit en marche, pour se rendre sur la Terrasse.

A 9 heures, les chevaliers de la pelle étaient à l'œuvre, travaillant à qui mieux mieux, pendant que le tambour battait pour stimuler leur ardeur.

Il y avait sur la Terrasse au moins trois mille personnes, en comptant les gamins qui, croit-on, étaient en majorité.

En une heure on a taillé de l'ouvrage, mais il paraît qu'on a trouvé la pelle un peu plus lourde que la plume, et plus fatigante à manier, car à 10 heures les chevaliers avaient perdu de leur ardeur.

C'est à pardonner cependant, vu qu'on n'était pas encore accoutumé à pareille besogne.

Il reste beaucoup à faire encore. Espérons que ne s'arrêtera pas en si bon chemin, et que ce soir on se remettra à l'œuvre.

CHEMIN DE FER DU LAC ST-JEAN
Une requête portant les noms d'un grand nombre de résidents du comté de Québec et de la ville, a été présentée à Sir A. P. Caron, demandant que la direction du chemin de fer de Québec et du lac St-Jean soit changée de façon à ce qu'au lieu d'utiliser comme par le passé la voie du Pacifique, le chemin du lac St-Jean ait une ligne indépendante.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE
Cette industrie a fait de grands progrès dans la province de Québec. On nous informe qu'au Cap Santé on va ouvrir ce printemps une nouvelle laiterie dont les résultats promettent d'être brillants.

Pas n'est besoin de dire que ce projet va réussir, car ceux qui l'ont conçu, MM. L. P. Bernard, M. J. Frenette, et plusieurs autres citoyens de ce village, ont de l'expérience dans ce genre d'industrie. Un capital de \$22,000 a déjà été réuni.

M. Duhaime a été chargé de l'installation des machines et de la surveillance générale.

Ce choix est des plus heureux, vu que M. Duhaime a déjà fait ses preuves dans l'industrie laitière.

Nous souhaitons à ces messieurs tout le succès possible dans leur entreprise.

LE DOIGT DE DIEU
Dernièrement, dans une paroisse des Etats-Unis, près de Baltimore, un curé canadien faisait des représentations à un de ses paroissiens sur sa négligence à remplir ses devoirs religieux : c'était la fin du carême. Le pauvre jeune homme, qui n'avait pas fait de Pâques depuis des années, ne put résister à ces réprimandes de son curé, sans respecter le caractère même du prêtre. Mais un claquement d'exemplaire ne tarda pas à arriver : le lendemain, le malheureux jeune homme était écrasé par les chars, en face même de l'église de la paroisse.

MILITAIRES IMBERBES
Le public a fort admiré dimanche les évolutions militaires des jeunes enfants coulés au sein des Seurs de la Charité. C'est à M. Arthur Hamel, sévère quartier maître de la cavalerie, que revient tout le mérite de cette belle organisation. Voilà deux ans que M. Hamel enseigne gratuitement l'art militaire à cette compagnie de bambins, qui ont su profiter des leçons du maître.

A LA STATION DE POLICE
Hier matin les grands jurés ont visité la station de police No. 1, rue St-Ursule, et ont déclaré que c'était une honte pour Québec de voir les hommes de police si mal logés.

Nous est avis que les jurés ne se sont pas trompés dans leur appréciation et qu'ils n'ont pas forcé la note.

Nous avons eu l'occasion de visiter souvent les stations de police comme reporter, et nous avons constaté que nos hommes de police étaient très mal logés. Il nous semble qu'il y aurait là quelques bonnes améliorations à faire.

Il n'y a aucun doute que les autorités prendront cette question en considération, après l'opinion que vient d'émettre les grands jurés.

ARRIVÉES AUX HOTELS
Hôtel St Louis :—MM. J. G. Watson, London, Ont.; W. Garside, Toronto; J. C. Brims, Jos. Duhaime, J. B. Prévoist, L. A. Wilson, Montréal; O. Légaré, J. C. Gordon, Montréal; Paul Fabre, Paris, France.

EMULSION PUTNER
A déjà acquis une grande popularité comme remède pour rhume, influenza, catarrhe et maladies respiratoires, prostration nerveuse, consommation, débilité, maladie de la gorge, du poulmon et du cerveau, l'émulsion Putner a basé d'huile de foie de morue et d'hypophosphite est faite avec les ingrédients les plus purs et très savoureuse, et peut être digérée par les estomacs les plus délicats.

Brown, Brothers & Co, Chimistes, Halifax, N. E.

Nul part ailleurs que chez Myrand & Pouliot vous trouverez un aussi beau choix de tapis. Leurs tapis tapèstry de 27cts en montant sont vraiment surprenants.

jamais été retrouvé. Or, de Noirecôte, le seul avait intérêt à le faire disparaître, et il en produisit une copie faite sur le brouillon de l'expert qui avait été chargé de ce travail.

Il prouva que l'usine avait réellement, au moment de la vente, la valeur qui lui avait été attribuée. On avait contrefait l'existence de la clientèle annoncée; il produisit cinquante lettres de négociants affirmant que, pendant de longues années, ils s'étaient fournis chez M. Berthier et n'avaient quitté la maison que depuis la vente et parce qu'on leur avait expédié des marchandises de mauvaise qualité.

Enfin il suivit de Noirecôte dans toute son existence, le montrant mêlé à toute sorte d'affaires véreuses : il cita des faits qui auraient dû le conduire sur les bancs de la police correctionnelle, et, dans une poignée de raison qui souleva l'auditoire, il montra cet homme taré, cet homme sans conscience, poursuivant deux femmes parce qu'il les croyait sans défense, parce qu'il espérait, non pas gagner son procès, il savait la justice de son pays trop éclairée pour se laisser tromper par lui; ce qu'il voulait, c'était les effrayer et les amener à lui faire des concessions, il voulait leur extorquer quelques centaines de mille francs. Quelques jours avant les plaidoiries, il leur avait fait faire des offres de conciliation; si ces dames avaient consenti à lui verser la moitié de la somme réclamée, il était disposé à relâcher les accusées.

Il se disait même content de beaucoup moins, et nous avions voulu tendre l'oreille à ses ouvertures, dit-on terminant le jeune avocat; "mais c'est nous qui avons refusé : parce qu'il n'était pas juste de laisser payer à mes clientes une somme qu'elles ne devaient pas; parce qu'il fallait que leurs droits incontestables fussent établis par un arrêt de la justice, pour qu'ils soient à toujours incontestés; parce qu'il était utile enfin à l'intérêt général de démasquer cet homme, qui n'avait fait que trop de victimes."

Après la clôture des débats, le vieil avocat vint à lui.

—Mon cher confrère, permettez-moi de vous féliciter : votre début a été un coup de maître; vous êtes des aujourd'hui classé parmi les sommités de l'art de la parole.

—Le jugement n'est pas encore rendu, lui répondit Charles.

—C'est vrai, mais la cause est gagnée. Vous avez vu que je n'ai pas voulu vous répliquer quand le président m'a donné la parole : vous m'avez convaincu que je soutenais une mauvaise cause, et que l'abandonne.

A la sortie de l'audience, ses amis, les stagiaires, les jeunes avocats, voulurent lui faire une ovation. Charles se hâta d'échapper à ces trop chaudes démonstrations : il se dirigea vers Notre-Dame des Victoires, et y resta plus d'une heure en prière.

Quinze jours après, il monta à la chaire du P. d'Aradon.

Il se disait même content de beaucoup moins, et nous avions voulu tendre l'oreille à ses ouvertures, dit-on terminant le jeune avocat; "mais c'est nous qui avons refusé : parce qu'il n'était pas juste de laisser payer à mes clientes une somme qu'elles ne devaient pas; parce qu'il fallait que leurs droits incontestables fussent établis par un arrêt de la justice, pour qu'ils soient à toujours incontestés; parce qu'il était utile enfin à l'intérêt général de démasquer cet homme, qui n'avait fait que trop de victimes."

Après la clôture des débats, le vieil avocat vint à lui.

DES SOUMISSIONS

achetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à

MARDI, 18 MAI

PROCHAIN A MIDI

pour la construction des superstructures métalliques de ponts fixes

à ériger à St-Etienne de la Malbaie (Charlevoix) et à St-François de la rivière du Sud (Montmagny). Les plans et devis des ouvrages à exécuter seront visités à ce département (bureau de M. G. Macquet, Incendieur), tous les jours, de 10 heures à 4 heures p. m.

Le gouvernement ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, ERNEST GAGNON, Secrétaire.

Dépt. de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 18 avril 1938.

N. B. — Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.

18 avril—41e Et 7

LOTTERIE NATIONALE

DE COLONISATION

Sous le patronage de M. LE CURÉ A. LABELLE

CLASSE D

Tirages, le troisième Mercredi de chaque mois.

Le onzième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI 18 AVRIL 1938

A 2 HEURES P.M.

VALEUR DES LOTS

\$60,000

Première Serie

Valeur des lots..... \$50,000.00

Gros lot, un immeuble..... 5,000.00

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble..... de \$5,000.00

10 Immeubles..... de 500.00

10 Assemblages..... de 500.00

20 do..... de 100.00

100 Montres d'argent..... de 50.00

1,000 Montres d'argent..... de 10.00

2,147 Lots valant..... \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

Deuxième Serie

Valeur des lots..... \$10,000.00

Gros lot, un immeuble..... 1,000.00

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble..... de \$1,000.00

100 Chaises d'argent..... de 40.00

1,000 Services de toilette..... de 5.00

1101 Lots valant..... \$10,000.00

25 Cts le Billet

LE SECURITAIRE

S. E. LEFEBVRE,

BUREAU :

19, rue St-Jacques,

MONTREAL

VICTOR MARIER,

Agent pour la vente des billets à Québec et à toute demande de billets par lettre, vent être adressés, N. B., rue d'Albion.

ATTENTION

MAISON ROUGE

NOUVEAU MAGASIN

50, RUE DE LA COURONNE

Lot Tweed tout laine de 80 pour 30c.

Lot Toile carreaux pour 8c.

UN GRAND LOT D'ETOFFES A ROBES A 10 cts.

AUSSEI : Le plus bel assortiment de robes, étoles à robe, cache-nez, coton, shalings, etc.

P. C. Gagnon.

Terres à vendre

A L'ANGE GARDIEN, MONTMORENCY, deux magnifiques terres adjacentes sur tout le profond terrain en forme d'un A, grande ferme avec fond de terre de 100 acres, de toutes descriptions. L'entasse, l'huile, l'huile à voiture de toutes sortes. Fer en barre et acier. Clous à cheval laines et laines; idéal d'un grand assortiment de marchandises de la sorte. On fait aussi une spécialité des verres à vitre, et de verres de toutes sortes et autres verres de fantaisie. Une visite est respectueusement sollicitée, et le public sera toujours servi avec politesse et empressement.

S'adresser à ELZEAR ALAIN, Arrière-Lettre ou à H. OYATTE ROY, Rue Couillard, Haute-Ville, Québec

5 avril—1 m e

MAGASIN DU LOUVRE
4, RUE ST-JEAN

Vient de recevoir par les derniers "Steamers" les plus HAUTES NOUVEAUTES

ETOFFES A ROBES

DRAP ET VELOURS A MANTEAUX

INDIENNES CASHMIRE

GARNITURES EN PERLES

" " BRAID

PARASOLS ET ENTOUTAS

GANTS DE KID

ROBES, JERSEYS COULEUR POUR ENFANTS

3 Tailleurs d'expérience executeront toute commande dans le plus court délai

COTE & FAGUY

PROPRIETAIRES.

BEAUDET, LEFAIVRE & CARNEAU

QUINCAILLERIES ET FERRONNERIES EN GROS

122, R. EST-PAUL, QUEBEC

Cette maison fera un commerce general de Quincailleries

FERS EN BARRES, ACIERS,

TOILES ET FERBLANCS,

PEINTURES, VERNIS, ETC.

AURA UN ASSORTIMENT COMPLET POUR LA FABRICATION DES VOITURES

MARCHANDISES RECUES TOUS LES JOURS

Nous invitons spécialement les clients de l'ancienne maison BEAUDET & CHENET qui trouveront dans notre établissement ceux avec lesquels ils ont transigé pendant de nombreuses années.

Agents pour les huiles & machines à la "Montreal Oil Company."

POUR LES FETES

Les Boissons par excellence pour les fetes

Celebres Biere et Porter Labatt de London.

Les plus hautes autorités médicales du Canada en recommandent l'usage comme étant un breuvage des plus fortifiants et favorables à la santé, comme stimulant et tonique

POUR LES FETES

Entrez usage de la célèbre Biere et Porter Labatt de London n'en prenez pas d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL,

SEUL AGENT A QUEBEC

179 RUE ST-PAUL QUEBEC.

ROBITAILLE & PICHET

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIES

Maison fondée en 1820

ACH. PICHET (Successeur)

On trouve en main, un assortiment complet pour Menuisiers, Peintres, Charpentiers et Fondeurs; Tel ou tel, minceur et l'usage de toutes descriptions. L'entasse, l'huile, l'huile à voiture de toutes sortes. Fer en barre et acier. Clous à cheval laines et laines; idéal d'un grand assortiment de marchandises de la sorte. On fait aussi une spécialité des verres à vitre, et de verres de toutes sortes et autres verres de fantaisie. Une visite est respectueusement sollicitée, et le public sera toujours servi avec politesse et empressement.

S'adresser à ELZEAR ALAIN, Arrière-Lettre ou à H. OYATTE ROY, Rue Couillard, Haute-Ville, Québec

5 avril—1 m e

BLE DE SEMENCE

regu directement de MANITOBA

Variete la plus productive

C'est un blé d'avance, très net et de terre forte. Le prix par sac de 100 livres : \$3.25, livable à la station St-Roch.

Les secrétaires des sociétés d'agriculture sont priés de correspondre.

Quelques sacs de BLE DE LA MER NOIRE à vendre.

AUGUSTE DUPUIS,

VILLAGE DES ALAINES,

Comté de l'Islet, P. Q.

Se réclame d'anciens cultivateurs et d'ornement

5 avril—1 m e

XVII

Quinze ans plus tard, en 1866, on parlait beaucoup d'un Jésuite, nommé le P. Durand, dont l'éloquence vive, imagée, chaleureuse, rappelait les grandes célébrités de la chaire.

On disait qu'il devait bientôt remplacer, à Notre-Dame, les Lacordaire et les Ravignan.

On disait qu'il avait brillé un instant au Palais, et qu'à la suite d'aventures, racontées de mille manières différentes, il avait subitement disparu.

On disait encore qu'une de ses seules avait fait un brillant mariage et tenait un haut rang dans l'aristocratie faubourg Saint-Germain.

On disait beaucoup d'autres choses encore. Ce qui était certain, c'est que le religieux ne quittait sa cellule que pour se rendre au confessionnal, pour aller prêcher dans les églises de Paris, surtout dans celles des quartiers pauvres, et enfin pour se livrer à tous les travaux les plus humbles et les plus pénibles du saint ministère.

Contraintement à ce que l'on avait dit d'abord, le P. Durand avait obtenu de ses supérieurs qu'on le laissât dans l'obscurité des plus modestes fonctions, et peu à peu le bruit qui s'était fait autour de son nom fut remplacé par l'oubli le plus complet.

Jusqu'à l'année 1870, il se borna donc à se dévouer dans l'ombre à toutes les œuvres utiles et ignorées, et il n'était guère connu que des pauvres, des malades, des orphelins, de ceux qui souffrent et de ceux qui pleurent.

Quand la guerre éclata, il fut un des premiers à solliciter la rudo mission de servir nos troupes jusque sur les champs de bataille. Envoyé d'abord à l'armée de Metz, il partagea toutes les épreuves et tous les dangers de nos soldats; puis, après la reddition de la place, il se accompagna en Allemagne, où il se dévoua spécialement au service des hôpitaux. Attentif lui-même de la petite vérole, dont il avait pris la contagion près de nos soldats malades, il dut se résigner à rentrer en France. A peine rétabli, il demandait une nouvelle mission, et ses supérieurs le désignèrent pour être l'un des numéros des zouaves de Charette.

Vente a l'encan

JEUDI le 26 AVRIL, à la résidence de
M. G. H. Oppen, Ecr., à la Canardière,
chemin Beauport, tout son roulant de
ferme et de son mobilier.

to et à l'eau, Voitures à quatre et à l'eau, rouges, Carioles, Carioles, Sielghe, Robes de carioles, Harnais, Tamdem, Harnais simple argenté, Harnais de travail, un chien dompté avec attelage, quarts à l'eau, Selles, Brides, etc.

L'Or, le Sable, les Perles d'Indes et d'Afrique, les
 Brochantes, les Graines de lait, les Fèves et les Bœufs,
 et une grande quantité de Paquets, etc.
 Vente sans réserve.
 La Vente à 10 heures A. M.
F. AIC, Saint-Laurent,
ENCAENTEUR ET COURTIER,
 17 rue St Jacques, Haere-ville
 18 Avril 1855. E. J.

Lundi, 23 avril courant
 à la collation de Monsieur DICTA...

Tout l'ameublement de la maison, consistant en table de centre, chaises et sideboard en noyer, tables en cannes, miroirs, cadres, eet de, hambrax à coucher, couchettes en fer et en bois, buffets, bureaux à toilette, lavemains, armoires.

AUSSI
Deux magnifiques pianos, l'un de la manufacture
Pickering et l'autre de manufacture anglaise. De
plus, un canon monté sur roues, destiné à un yacht
pour une résidence boréale.
Le tout sera vendu sans réserve.
La vente à 10 h. a. m.

No 17 rue St Jacques,
Basce-VII

F. ALF. ST-LAURENT
Encanteur et Courtier
Séul fabriquant de la **Peinture**
Elastique à l'épreuve du
feu et de l'eau
AVIS
toute personnes qui désirent faire encan au
printemps.
LE SOUSSIGNEE remercie ses nombreux amis et le
public en général de l'encouragement libéral qu'il a
donné jusqu'à ce jour, et nous aisi qu'il continuera
à le donner en le plaçant à domicile et en de
comme par le passé à faire à domicile encan de

Si sa longue expérience dans différentes branches du commerce lui assure une large part du patronage public. Ceux qui voudront bien lui accorder leur renouvellement patronage, seront toujours traités avec plus de bienveillance et peuvent être sûrs du succès le plus complet et satisfaisant.

S'occuper, aussi d'inventaires, pour des successions en faillites, d'évaluations de meubles et d'immobiliers.

Enfin, il est Arbitre pour le règlement des contestations.

F. ALF. ST-LAURENT.
Bureau et salle d'encre, 17, rue St-Jacques, Basse-ville.
Résidence privée, 31, rue Richelieu.

— AU —

SYNDICAT DE QUEBEC

— — —

Grande importation au Syndicat de
Québec dans tous les départements.

Gants Soie
Gants Kid
Étoffes à robe (couleurs)
Étoffes à Robe (noires)
Indiennes
Cretonn
Tweeds Anglais
Tweeds Écossais
Serge, etc., etc.

— AUSSI —

Tapis Bruxelles
Tapis Tapisseries 25c. en mon-
tapis Laine [tant
Tapis Coco

Toile au patron pour chassis

Le Syndicat de Québec est très heureux d'annoncer à ses pratiqués et au public en général, qu'ils se sont assurés

Tailleurs d'expériences attachés à l'é-

Syndicat de Québec

207 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

ES
IS
OO
es de
Cie
gan

CHAUSSE
EN POUR UN I
DOR
nouvelles marchan
ps chez
CON &
unbourg St-

ASSURES !
PRIME REDUITE
20 P. faire place aux
Primi
J. CA.
Rue et l

НА С А Affm А. 2

ROSAIRE LECLERC
Harmonien, Dissonances et Contrastes

No. 44, RUE ST-JOSEPH,
St. Louis, Mo.

TIENT CONSTAMMENT EN MAINS :

Bagues et Monogrammes de toutes
sortes, réparations de montres,
Horloges, Bijouteries, etc.,

SATISFACTION GARANTIE

427211-100, 1